

Chère Exposante, Cher Exposit, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons dans quelques jours pour cette nouvelle édition 2022. Nous vous souhaitons la bienvenue et une très bonne Foire d'Angers à tous ! Voici quelques informations pour vous rendre la manifestation la plus facile et la plus agréable possible.

JEUDI 21 AVRIL

INAUGURATION : 18h

A partir de 18h, départ du hall Ardésia, visite officielle de la Foire d'Angers par Madame Mathilde Favre d'Anne, Présidente de Destination Angers.

INVITATION : soirée AFTERWORK !

A l'issue de l'inauguration, DESTINATION ANGERS et la CCI de Maine-et-Loire vous convient à une soirée Afterwork **jeudi, à partir de 19h30 dans la rotonde du hall Amphitéa.**

Madame Mathilde Favre d'Anne, Présidente de Destination Angers sera heureuse de vous accueillir.

Ce sera l'occasion d'y rencontrer de nombreux exposants mais aussi des entreprises invitées par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Une soirée conviviale autour d'un cocktail.

On compte sur vous !



COTÉ PRATIQUE

Horaires Visiteurs : tous les jours de 10h à 19h30.
Fermeture lundi à 18h.

Ouverture aux exposants : tous les jours dès 8h, accès par les portails 3 et 5 - portail piéton.

Stationnement : sur présentation de votre ebadge exposant, sur les parkings P1 - P2 - P4 et P5.

Attention : le parking officiel est exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite, à la presse et aux VIP.

Une équipe à votre service

Besoin d'une intervention sur votre stand, rendez-vous au Commissariat Général de la Foire, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant. Tél : 02 41 93 40 30

Réapprovisionnement de votre stand

C'est possible entre 8h et 9h30.

Demandez votre « PASS VOITURE » au Commissariat Général. Attention, le n° de votre stand et plaque d'immatriculation vous seront demandés. Tout véhicule devra être ressorti à 9h30.

RESTAURATION

BANSARD MICKAEL - Restaurant dans le Grand Palais

LE POULET AU PANIER - Terrasse Grand Palais - Allée A - n° 10
Restaurant à spécialité suisse (poulet), grillades, brochettes, plat du jour, snack, sandwich, bar, glaces ...

LE MARRAKECH - Ardesia - n° 505
Couscous, tagine, grillades, pâtisseries orientales, thé à la menthe.

LES PETITS TRUCKS - Terrasse Amphitéa - n° 100
Burgers froids, crêpes, gaufres, bière locale, cidre et boissons sans alcool.

MONSIEUR PATATE - Novaxia - n° 318
Burger, frites et crêpes.

DELICES GASCONS - Novaxia - n° 303
Restauration du Sud-Ouest.

VIKING BRETON - Hall C - n° 412
Spécialités bretonnes, viande, charcuterie, noix de Saint Jacques, cassoulet, crêpes et galettes.

VOS CONTACTS COMMERCIAUX

Tél 02 41 93 40 30

- **Malory DIETRICH** : secteurs maison & jardin
- **Yves DÉRÉDEC** : secteurs shopping, auto-cycles & camping-car, ameublement, jardins & stands extérieurs, loisirs créatifs
- **Jessica LIBAULT** : secteurs gastronomie, produits locaux
- **Ludivine MOUSSEAU** : secteurs tourisme & loisirs, service à la personne, immobilier
- **François BIZARD** : secteurs seconde main, et marché aux plantes

DISTRIBUTEUR DE BILLETS / ENTRÉE 2

Un distributeur de billets est à votre disposition à l'extérieur du Parc des Expositions, sur le parking officiel, près de l'entrée n°2.

Crédit Mutuel

Un événement

Avec le soutien de

Suivez-nous



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE

Contactez le : 07 60 31 47 19

Indiquez clairement le lieu de l'appel, le nom du Hall et le motif.

L'équipe du Parc des Expositions appellera les secours et coordonnera leur arrivée.

Durant toute la durée de la Foire, la Protection Civile sera présente dans la Galerie de Liaison.

SÉCURITÉ

Pendant la Foire, nous vous conseillons vivement de sécuriser vos matériels informatiques et vidéos avec des câbles de sécurité (en vente dans tous les magasins informatiques).

**VEILLER A NE PAS LAISSER D'OBJETS SANS SURVEILLANCE
SIGNALER TOUT COMPORTEMENT SUSPECT**

ETAT D'URGENCE

En application du plan d'urgence sur le territoire national, Destination Angers met en place un dispositif renforcé de sécurité au sein du Parc des Expositions.

Ainsi, des mesures particulières sont mises en place :

- Renforcement du personnel de sécurité.
- Contrôle visuel des sacs / ouverture des manteaux
- Réglementation plus stricte des accès et parkings : contrôle systématique et renforcé des droits d'accès.

Veillez à bien vous munir de vos badges exposants.

Nous vous rappelons à ce sujet que tout occupant d'un véhicule entrant dans l'enceinte du Parc des Expositions, doit être porteur d'un badge d'accès à la manifestation.



Merci pour votre compréhension

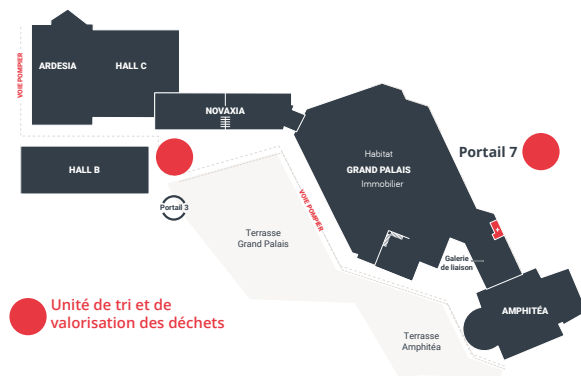
GESTION DES DÉCHETS

Pendant la Foire

Pendant le salon, il sera demandé aux exposants de déposer leurs déchets dans l'allée, en partant le soir, et en séparant le verre du reste des déchets.

Pendant le démontage

Nous vous invitons à trier vos déchets suivant 5 catégories : carton / verre / ferraille / bois / matières non valorisables (déchets ménagers et autres déchets non valorisables).



DÉMONTAGE

Démontage à partir du lundi 25 avril à 18h30 après évacuation des visiteurs :

- Merci d'emporter avec vous dès le soir du démontage tous vos objets de valeurs : ordinateurs, écran plasma, mobiliers, plantes....
- Toute personne participant au démontage doit être porteuse d'un badge exposant ou montage/démontage. En cas de besoin de badges supplémentaires : merci de vous présenter au Commissariat général
- Des agents sont susceptibles de vous demander de présenter votre badge à tout moment pour vérification.

Mardi 26 avril : ouverture des portails 3 et 5 dès 8h.

APRÈS LA FOIRE

Quelques jours après la Foire d'Angers, **vous recevrez un lien afin de pouvoir compléter l'enquête de satisfaction directement en ligne sur le site internet de la Foire.**

Simple et rapide, il vous suffira de quelques minutes pour nous donner votre avis, suggestions afin de toujours améliorer ce rendez-vous.

Nous vous remercions donc par avance d'y apporter une attention toute particulière.